

# Livret d'accueil du participant

**A jour au 28 février 2022**

Bienvenue au sein de cabinet Salah Amamou – Département Formation.

Vous êtes inscrit à une de nos formations et nous espérons sincèrement que celle-ci répondra à vos attentes.

Le cabinet Salah Amamou est heureux de vous accueillir dans le cadre de la formation que vous allez effectuer en son sein. À ce titre, pour votre épanouissement, ce livret vous offrira une lisibilité de notre cabinet de formation et de son dispositif d'intervention. Ces quelques pages vous apporteront quelques éléments majeurs. En espérant que cette formation corresponde à vos attentes, je vous assure de toute ma considération.

Ce guide vous permet de vous repérer facilement, de trouver toutes les informations pratiques et le code de bonnes conduites pour que votre accompagnement se déroulera dans les meilleures conditions.

## **1. Le mode de formation**

La formation se déroulera en totalité en formation ouverte et à distance (FOAD) au moyen d'échange d'emails et si nécessaire en vidéoconférence.

## **2. Le profil de votre formateur :**

Vous serez accueilli par Mr Salah Amamou en personne, un formateur ayant 42 ans d'expérience en expertise comptable et audit et 10 ans en formation des candidats à l'examen final du diplôme d'expertise comptable.

Voici son profil :

- Age : 73 ans, ;
- Diplômé d'expertise comptable 1976, exerçant actuellement au sein du cabinet CSA International 102 avenue des champs Elysées 75008 Paris,
- Expert-comptable, membre de l'Ordre des experts comptables de Paris/Ile-de-France
- Commissaire aux comptes, membre de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Paris,
- Chercheur et auteur de plusieurs Manuels encyclopédiques, destinés aux entreprises, de comptabilité financière (1991 et 1998), de comptabilité analytique de gestion (1992), de droit des affaires (1994), de droit fiscal (1996) et de droit social (1998),

- Consultant de plus d'une centaine de confrères experts comptables et commissaires aux comptes,
- Consultant d'entreprises dans le cadre de la mise à jour de ses publications.
- Plusieurs fois Examineur à l'épreuve de soutenance du mémoire d'expertise comptable.
- Coach depuis 2010 des candidats aux 3 épreuves de l'examen final du diplôme d'expertise comptable.

Vous avez ainsi toutes les garanties pour que votre accompagnement se déroulera dans les meilleures conditions et aboutira à des résultats tangibles.

### **3. Les actions de formation du cabinet :**

Le cabinet dispense 3 grands modules de formation dédiés exclusivement aux futurs experts comptables, candidats à l'examen final du diplôme d'expertise comptable français.

Il s'agit des formations suivantes :

- Le module formation en Déontologie et révision comptable (épreuves 1 et 2),
- Le module formation Mémoire.

### **4. Modalités pédagogiques :**

Nos modalités pédagogiques se résument dans ce triptyque : énonciation de problématique – sollicitation de l'effort au candidat – aide en cas de difficultés de résoudre la problématique.

#### **\* Énonciation de la problématique**

Dans un premier temps, le formateur énonce clairement le travail sur lequel doit porter l'effort du candidat : c'est la problématique. Par exemple : conception de la structure de base du mémoire.

#### **\* Sollicitation de l'effort au candidat**

Nous sommes convaincus sans efforts de la part du candidat, aucun progrès ne peut être attendu. Le candidat doit donc s'efforcer par ces propres moyens de résoudre les difficultés qu'il rencontre. Par exemple, le travail à faire étant bien défini et la problématique bien posée, le candidat doit faire l'effort pour concevoir la structure de base de son mémoire

#### **\* Aide en cas de difficultés de résoudre la problématique.**

Si le candidat éprouve des difficultés pour résoudre la problématique, il l'assiste en lui fournissant la méthodologie à suivre pour la résolution de ces difficultés : comment aborder ces difficultés, quelles règles doit-il respecter à cet effet, par exemple pour identifier la structure de base de son mémoire. Si malgré cette assistance, le candidat n'arrive pas à bien résoudre la problématique, le formateur corrigera les anomalies constatées dans la solution proposée par le candidat et lui explique point par point des erreurs commises afin que ces erreurs ne se reproduisent, à mesure que la formation avance, dans la résolution des problématiques suivantes. Pour plus de détail, voir Document Modalités pédagogiques.

## **5. Informations sur les formations :**

Vous pouvez consulter à cet effet les fichiers d'information sur les formations, préparés spécialement pour vous informer sur la tenue de chaque action de formation

## **6. Horaires de formation :**

Les plages horaires de formation sont libres, elles sont laissées à l'entière liberté du candidat dont les contraintes professionnelles le rendent peu disponible pour se consacrer en plein temps à la préparation de ces deux modules.

Le formateur unique, Mr Salah AMAMOU, se tient à votre disposition en permanence tous les jours calendaires de 9h à 23 heures, y compris donc les week end et les jours fériés.

## **7. Assiduité :**

En dépit de cette liberté d'horaires de formation, le participant doit respecter un minimum d'assiduité.

Il ne doit pas dépasser plus d'une semaine pour le traitement du dossier qui lui est proposé à traiter ou du chapitre à rédiger en ce qui concerne le module mémoire.

En cas d'imprévu, il est impératif de prévenir dans les meilleurs délais pour que le formateur revoie son planning de formation de la semaine prochaine.

L'inscription à une FOAD vaut engagement de l'apprenant à mener l'action jusqu'au terme prévu dans le programme de formation.

Le contrôle de l'assiduité des stagiaires est mené tout au long de la formation, par demi-journée, par le biais des feuilles d'émargement.

Le formateur peut, s'il estime nécessaire, ne pas autoriser la remise de l'attestation de formation. Cela peut être le cas si le stagiaire n'a pas été assidu (notamment cas où le nombre d'heures de formation prévu n'est pas atteint).

## **8. Evaluation :**

Pour les deux modules de formation, une évaluation est faite au moyen d'un questionnaire soumis aux stagiaires.

L'évaluation des acquis du module 1 est fait au moyen de dossiers soumis aux participants dans les conditions d'examen dont les solutions et réponses seront envoyées ensuite au formateur pour notation.

L'évaluation des acquis du module 2 est faite au moyen d'une simulation de la soutenance du mémoire également dans les conditions d'examen, qui mettra clairement en évidence tous les acquis de la formation.

Après inscription du candidat, celui-ci recevra par email les supports pédagogiques, à savoir :

- Pour le module de déontologie et révision comptable, 2 séries de 250 cas-types chacune de révision et expertise comptable, soit 500 dossiers pour l'épreuve 2, et 1 série de 150 QCMs,

- Pour le module mémoire, :

- un questionnaire de prise de connaissance du parcours universitaire et professionnelle du participant,
- un liste de conseils en matière de rédaction de son mémoire,
- une liste de 50 sujets de mémoire parmi lesquels participant pourra en choisir un pour son mémoire.
- le présent livret d'accueil.

Une semaine est laissée au candidat pour prendre connaissance de ces documents et se préparer à la formation.

### **Contact :**

Vous pouvez nous contacter :

- par email : [salh.amamou@numericable.fr](mailto:salh.amamou@numericable.fr)
- par téléphone mobile : 0622634283